

Commune de MAILLEBOIS

ANNÉE 2017

N° 152

juillet

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

Séance du 3 juillet 2017

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Pierrot Delphine, Mme Danielle Girard, M. Ivo Vandevelde, M. De Boisanger Arnaud, M. Alleaume Jean-Paul, M. Merlet Philippe.

Absents excusés : M. Palat Laurent, Mme Bouillon Nathalie (pouvoir Mme Chiron Isabelle)

Secrétaire : M. Ivo Vandevelde.

Le compte-rendu du conseil du 19 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Maîtrise d'oeuvre ATD:

La municipalité doit passer une convention avec L'ATD qui l'aide à concevoir les travaux tels que ceux qui vont être entrepris à Blévy pour deux plateaux ralentisseurs de circulation. Le coût estimatif de ces travaux est de 14 560 €.

Le conseil autorise M. le Maire à signer cette convention à l'unanimité.

Convention de redevance spéciale Agglo:

Les collectivités doivent régler une redevance pour les déchets que la commune produit: école, mairie, salle des fêtes...

La taxation se fait forfaitairement en fonction des conteneurs remplis. Pour 8 mois en 2017 la commune règlera 306 € et pour l'année 2018 : 459 €. Ce prix sera remis en cause chaque année. Une convention doit être signée.

M. De Boisanger : le prix des services ne fait qu'augmenter et le service rendu régresse proportionnellement. Par exemple: les conteneurs à verres sont trop petits et on est obligé d'aller déposer son verre ailleurs. Il votera donc contre.

M. le Maire: il y a eu une réorganisation des déchetteries.

M. Merlet: Les services reçus diminuent avec le temps. Par exemple, la déchetterie est fermée le dimanche et cela se fait ressentir partout: on trouve des sacs poubelles le long des routes de nos campagnes.

M. le Maire: Il y a de la contestation lors des réunions de l'Agglo (commission déchets)

M. De Boisanger : ce qui est scandaleux c'est qu'au niveau de l'Agglo il n'y ait jamais de vote contre.

L'autorisation de signer la convention par M. le Maire est acceptée à la majorité avec une abstention (M. de Boisanger).

convention CAE création de poste

Monsieur le Maire propose de pallier à un arrêt maladie d'un des agents administratifs pour une longue période par contrat d'accompagnement d'emploi (convention avec pôle emploi). L'état prendra en charge 75% sur 20 heures/ semaine pour une période de 9 mois.

Elle commencera le 04 juillet 2017 jusqu'au 31 mars 2018 et la commune sera exonérée de charges patronales pour les 20 heures citées.

M. le Maire: les arrêts maladie coûtent quand même à la commune et actuellement nous avons 3 agents en arrêt.

Le conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à créer un poste d'agent administratif puis de signer cette convention avec Pôle Emploi.

A
U
F
I
L
L
E
D
E
L
A
B
L
A
I
S
E

Document Unique

Ce document est en fait obligatoire. Il s'agit d'un état des lieux de tous les postes de la commune dans tous les secteurs. Il faut ensuite analyser les risques et chercher des solutions pour y remédier.

Il doit être terminé avant mars 2018, remis à jour tous les ans. En cas d'accident, c'est le premier document que l'on demande à une commune.

Ce document est rédigé par un agent de la commune et non par un élu, aidé par un agent du Centre de Gestion d'Eure et Loir.

M. le Maire demande de lui accorder l'autorisation de demander des subventions au Fond National de Prévention. Si cette demande est faite avant septembre 2017, l'aide du centre de gestion est gratuite et la subvention peut atteindre 800 à 1000 €.

L'autorisation est accordée à l'unanimité.

Info sur les rythmes scolaires

Le nouveau gouvernement souhaite laisser aux communes la possibilité de repasser à la semaine des 4 jours et le décret est paru tardivement le 27 juin 2017.

Il est cependant indispensable d'harmoniser cela au niveau des transports.

La plupart des communes y sont favorables et Maillebois en fait partie. Le corps enseignant également.

Cependant sa réalisation est impossible pour la rentrée de septembre à cause des transports scolaires: il faut revoir le maillage des bus et s'accorder avec les horaires des collèges.

Il faut en effet refaire les circuits, revoir le centre aéré de Châteauneuf, les horaires de sortie d'écoles...

Il faut rappeler à cet égard que le passage à 4,5 jours a été une initiative coûteuse pour les communes: frais de transports, de chauffeur, de garderie...

Le passage aux 4 jours est donc accepté à l'unanimité.

Tour de table

Mme Hardy: Les employés nettoient Maillebois avant de préparer le 14 juillet.

M. le Maire précise que ce travail requiert plus de temps depuis que les communes sont passées au zéro pesticides.

M. De Boisanger : le round up peut-il encore être utilisé ?

M. le Maire: Pas par la commune sauf au niveau des cimetières, des terrains de sport et des routes étroites.

M. De Boisanger : A-t-on des retours sur les travaux du commissaire enquêteur du PLU?

M. le Maire: il est en train de faire un résumé de ses travaux et il a encore jusqu'au 11 juillet pour rendre sa copie et son verdict. Une réunion sera organisée au mois de septembre pour plancher sur le sujet.

M. Alleaume : Il y a eu beaucoup de coupures d'eau ces derniers temps. Cela est dû à la pose de compteurs divisionnaires, qui sont déjà opérationnels. Ces compteurs sont importants pour détecter plus rapidement les fuites d'eau et faire une surveillance nocturne.

M. Merlet: Au niveau de la rue St Vincent le conseil départemental refait la route mais du gravillon gêne la circulation.

M. le Maire: on appellera le conseil départemental pour faire passer une balayeuse.

Au coin de l'église de Blévy il faudrait refixer le rosier.

Mme Chiron : Une erreur s'est produite dans le Fil de la Blaise: le prix du repas est fixé à 10 € et non à 9 € pour les personnes hors commune.

Des bénévoles sont demandés pour préparer les tables pour le 14 juillet. Le 13 au matin à partir de 9 heures et l'après-midi à partir de 15 heures. L'auberge des 3 épis préparera les repas.

M. le Maire : Le dernier conseil d'école a été fort houleux. A la récapitulation des sorties scolaires on a constaté que le quota d'heures du chauffeur du bus avait été dépassé et que ces heures complémentaires étaient à charge de la commune et devenaient trop onéreuses. Il fallait donc réévaluer ces sorties à la baisse ce qui n'a pas vraiment été bien perçu par les enseignants.

Il fallait donc réduire de 8 à 4 les grandes sorties par classe.

Finalement en mutualisant et en diminuant le nombre de sorties, un consensus a été trouvé avec la directrice et on refera le point dans un an en laissant la gestion de ces sorties aux écoles.

Une bonne nouvelle: les effectifs scolaires seront de nouveau en hausse dans les années à venir.



**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
ZÉRO GASPILLAGE**
Service Déchets

ENQUÊTE SUR LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Le Service Déchets de l'Agglo du Pays de Dreux souhaite mener une enquête sur la pratique du compostage.

Un agent muni d'un badge aux couleurs de l'agglomération se présentera à votre domicile aux dates* ci-dessous. Nous vous remercions par avance de bien vouloir lui accorder 5 minutes afin de répondre au questionnaire.

Communes	Période de passage
Abondant	Du 03 au 13 juillet 2017
Luray	Du 17 au 21 juillet 2017
Saint-Remy-sur-Avre	Du 24 juillet au 3 août 2017
Serville	Le 4 août 2017
Maillebois	Du 7 au 11 août 2017
Ormoy	14 août 2017
Ouerre	Les 16 et 17 août 2017
Marville-Moutiers-Brûlé	du 23 au 25 août 2017
Ivry-la-bataille	Du 28 août au 1 ^{er} septembre 2017
Vernouillet	Du 04 au 30 septembre 2017

**Dates prévisionnelles pouvant varier d'une semaine selon l'état d'avancement.*



SERVICE DÉCHETS

Tél. 02 37 64 82 00 / Tapez 2
dechets@dreux-agglomeration.fr



Nos artisans - nos entreprises - nos commerçants :

Ets LORILLEUX	2 La Pommeraie	Maillebois	02 37 48 19 19
MARTIN Menuiserie	63 rue Hubert Latham	Maillebois	02 37 48 16 00
Ets FAVRIL - Combustibles	50 rue Hubert Latham	Maillebois	02 37 48 17 06
Restaurant : les trois épis	1 rue du Dr A. Delille	Maillebois	02 37 48 17 04
Ets PERRET- élagage- Tonte	Chennevières	Blévy	06 21 11 66 59
Y.LAUMOND - Espaces verts	3 bis rue de Feuilleuse	Maillebois	06 13 79 05 87
Ets MOULIN P. maçonnerie rénovation	10 rue de Baronval	Blévy	02 37 48 03 93
Les Charpentiers du Thymerais	36 rue du vieux pont	Blévy	06 61 05 76 72 07 62 89 75 62
DESBOIS V. créateur sites internet	4 route de la Mare	Feuilleuse	06 18 58 02 82
Primeur Christophe DUPOINT	Feuilleuse	Dampierre	
Électricité - D. Brier/DOMELEC	11 Rue du bourg neuf	Blévy	02 37 48 18 09
Ma pause bien-être	11 bis rue du vieux pont	Blévy	06.98.22.27.05 02.37.48.04.42
Les délices de Loola à l'orientale	5 impasse de la Plaine	Dampierre	06.41.13.33.37
Malice et Caprices	2 rue Jean Moulin Maliceetcaprices.bigcartel.com	Maillebois	06.31.34.87.43
HE Négoce Prestations/terrassment	La pommeraie	Maillebois	06.66.66.88.15
RIO couverture et zinguerie	5 rue Hubert Latham	Maillebois	06.50.47.09.10
LSI 28 Informatique à domicile	www.lsi28.fr		09.67.52.03.78 06.84.58.67.76
La pépinière du Val Fleury	2 bis rue du cormier	Maillebois	06.64.24.28.00
Les clés du bien-être	à domicile		06.03.16.02.59